

Nos exigences

Reconnaissance de l'assistant technique en recherche de stupéfiants.

Reconnaissance de la spécialité par arrêtés.

Création de véhicules canins dédiés à chaque spécificité.



Prise en charge par l'administration des frais vétérinaires et de nourriture pour les chiens retraités.

Validation des stagiaires par leur formateur en CRFUC.

Formation de tous les niveaux et de toutes les spécialités cynotechniques en CRFUC.

La réécriture de la doctrine d'emploi.

Prise en compte de soins médicaux spécifiques liés au traumatisme du travail Du 1er au 8 déc, votez et faites voter pour le bloc syndical!